Envoyé en préfecture le 02/03/2020 Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le

ID: 026-212600969-20200226-CCAS05\_2020-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS N° 4-05/2020

Objet: Vote du Budget Primitif 2020 CCAS - M14.

L'an deux mil vingt, le vingt-six février à 18 heures 15, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Clérieux régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fabrice LARUE, Président.

<u>Présents</u>: Mrs, Mmes LARUE Fabrice – BETON Brigitte – CAMU Géraldine – CHIODI Colette – PELLOUX-PRAYER Maryse – CHARDON Jean – ANGE Josianne – TRAINEAU Marie-France – BOISSIEUX Thierry – ROBIN Christelle – JUHEL Martine – TEUFERT Eric – LUCE Claude.

Absents excusés: Sans objet.

Absents: GIRERD-CHANEL Laurence - WOZNIAK Jean-Marie - FRACHISSE Renée -

YACOUBI Claude.

**Procurations**: Sans objet.

♦ Vu le projet de Budget Primitif 2020 CCAS – M14 présenté en séance,

Les Membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le Budget Primitif CCAS – M14 pour l'année 2020 comme suit :

## **INVESTISSEMENT**

DEPENSES	2 000 €	RECETTES	2 000 €
21	2 000 €	001	378.47 €
Ordre	0€	Ordre	1 621.53 €

## **FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	43 507.53 €	RECETTES	43 507.53 €
011	37 000 €	70	31 000 €
65	4 000 €	74	6 592.98 €
67	700 €	77	5 €
002	186€	002	5 909.55 €
Ordre	1 621.53 €	Ordre	0€

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 2 mars 2020

Le Président
Fabrice LARUE